

**Ministère des Enfants, de la Famille,
des Réfugiés et de l'Intégration du
Land de Rhénanie-du-Nord-Palatinat**

25/05/2021

Informations pour les parents,

dont les enfants fréquentent les écoles maternelles (*Kindertageseinrichtungen*) ou les services de soins aux enfants (*Kindertagespflege*)

Informations pour les organismes de tutelle, les directions et le personnel

des écoles maternelles et des services de soins aux enfants

Introduction de ce qu'on appelle « tests-sucettes » à effectuer par soi-même

Depuis avril ont lieu des livraisons hebdomadaires des tests rapides aux antigènes pour les employés des écoles maternelles, le personnel des services de soins aux enfants et les enfants. Nous en avons informé régulièrement.

Parallèlement, nous avons examiné si, à côté des tests aux antigènes destinés à l'autodiagnostic (autotests), qui exigent un prélèvement dans la partie avant du nez, des autotests plus adaptés aux enfants existent également. Sont considérés comme adaptés aux enfants ce qu'on appelle les « tests-sucettes », qui sont effectués au moyen d'un tampon et d'un échantillon de salive. Entre-temps, certains produits ont été homologués en tant qu'autotests. Pour cette raison, nous avons décidé de remplacer les autotests actuels par ces tests à effectuer par soi-même.

Nous commencerons la fourniture des tests cette semaine. Il s'agit de tests de la société « Shenzhen Watmind Medical » avec la désignation « Test rapide aux antigènes SARS-CoV 2 destiné à l'autodiagnostic (or colloïdal) ».

Instructions d'utilisation

Le prélèvement d'échantillon a lieu par un prélèvement de salive, lors duquel le tampon stérile à usage unique doit être tourné sous la langue au moins 5 fois pendant au moins 10 secondes et être entièrement imbibé de salive. Veuillez noter à cet égard qu'il ne faut pas avoir mangé ni bu pendant 30 minutes avant le prélèvement de l'échantillon. Vous trouverez les instructions d'utilisation précises dans le mode d'emploi joint en annexe.

Le fabricant a déjà publié des traductions en différentes langues sur son site Internet, tandis que d'autres langues suivront probablement au cours de la semaine. Vous pouvez accéder aux traductions en cliquant sur ce lien <https://www.medical-schreiner.de/logistik.php>.

Le MEFRI mettra bientôt en ligne une vidéo sur son site Internet montrant et expliquant aux enfants et aux parents l'utilisation du test. Cette vidéo fournit une première orientation concernant les enfants pour l'utilisation du test. En outre, la vidéo sera diffusée sur les canaux du ministère sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.

Tout comme pour les autotests actuels, ce test aussi peut être réalisé uniquement par les parents sur leurs enfants.

Avec l'introduction de ces tests, les conditions cadres publiées dans l'Information officielle du 8 avril 2021 restent applicables. L'utilisation de l'autotest est toujours volontaire. Les enfants sont testés par leurs parents à la maison. La présentation d'un résultat de test n'est pas une condition requise pour travailler ou pour bénéficier de l'offre de prise en charge.

Veuillez utiliser les possibilités des dépistages en tant que contribution à l'endiguement de l'infection et au maintien de l'ouverture de votre école maternelle et votre service de soins aux enfants.

Ministère des Enfants, de la Famille, des Réfugiés et de l'Intégration du Land de Rhénanie-du-Nord-Palatinat